



ArcelorMittal

Rapport de
responsabilité
sociétale
France 2020



Avertissement

Ce document ne constitue pas un rapport social car l'ensemble des filiales françaises du groupe ArcelorMittal en est dispensé du fait d'une publication centralisée au niveau de la consolidation ArcelorMittal SA au Luxembourg, conformément à la directive européenne 2014/95/UE. Néanmoins, afin de donner aux parties prenantes une information pertinente au niveau national, les données de performances extra-financières des sites français d'ArcelorMittal ont été rassemblées, conformément aux méthodes de consolidation du groupe.

Sommaire

- I. L'ENGAGEMENT D'ARCELORMITTAL POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE
- II. PRESENTATION D'ARCELORMITTAL EN FRANCE
- III. LA GOUVERNANCE
 - 1. Ethique des affaires
 - 2. Droits de l'Homme
 - 3. Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements
 - 4. Identification et évaluation des risques
- IV. LES 5 THEMES DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 - 1. La santé, la sécurité
 - 2. L'environnement
 - 3. Le changement climatique
 - 4. Assurance clients et chaînes d'approvisionnement
 - 5. Un engagement social

Photo de couverture : L'acier recyclé (ici sur le site ArcelorMittal de Dunkerque) représente une part croissante de notre production d'acier. Cette démarche d'économie circulaire permet de diminuer la consommation de ressources naturelles (minerai de fer, charbon) et de réduire les émissions de CO₂ liées à la production d'acier.



ArcelorMittal est le leader mondial de la production sidérurgique et minière présent dans 60 pays et disposant d'une présence industrielle dans 17 pays. Notre groupe est le principal fournisseur d'acier de qualité des grands marchés sidérurgiques, comme l'automobile, la construction, l'électroménager et l'emballage, s'appuyant sur son département de recherche et développement d'envergure mondiale et sur d'excellents réseaux de distribution.

Notre objectif est de contribuer à construire un monde meilleur avec des aciers plus intelligents. Des aciers fabriqués à l'aide de procédés innovants qui consomment moins d'énergie, émettent beaucoup moins de carbone et réduisent les coûts. Des aciers plus propres, plus résistants et réutilisables. Des aciers pour les véhicules électriques et les infrastructures d'énergie renouvelable, qui accompagneront la transformation des sociétés au cours de ce siècle.

I. L'ENGAGEMENT D'ARCELORMITTAL POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Les besoins de la société évoluent, et ArcelorMittal, en tant qu'entreprise sidérurgique, continue de progresser. Les clients, les institutions publiques et l'ensemble des parties prenantes s'attendent à ce que les entreprises produisent non seulement des résultats tant qualitatifs que financiers, mais aussi qu'elles apportent une contribution plus durable à la société dans son ensemble. C'est pourquoi, pour être la société sidérurgique de l'avenir, ArcelorMittal s'engage à inventer des aciers plus performants pour un monde meilleur.

L'acier est au cœur des solutions bas carbone d'aujourd'hui et de demain. Recyclable à l'infini, il contribue à la mobilité (allègement des véhicules, véhicules électriques), à la construction de bâtiments à faibles émissions de carbone, aux énergies renouvelables telles que les éoliennes ou les fermes solaires, à la conception d'emballages recyclables... Intégrer le Développement durable dans la stratégie de l'entreprise apparaît donc comme essentiel pour continuer à créer de la valeur pour les actionnaires et l'ensemble des parties prenantes.

Le développement durable, la qualité et le leadership sont les valeurs fondamentales sur lesquelles ArcelorMittal s'appuie pour agir de manière responsable à l'égard de la santé, de la sécurité et du bien-être de son personnel, de ses cotraitants et des communautés au sein desquelles il opère. Reconnu pour son

engagement en faveur du développement durable, ArcelorMittal est depuis 2007 membre de l'indice FTSE4Good qui mesure la performance des entreprises répondant aux normes de responsabilité d'entreprise mondialement reconnues, ainsi que des indices Euronext Vigeo Europe 120 et STOXX® Global ESG Leaders. En outre, ArcelorMittal participe également depuis 2005 au CDP (Carbon Disclosure Project), organisme indépendant sans but lucratif qui invite les entreprises à mesurer et à rendre public leurs impacts sur l'environnement et les ressources naturelles. En 2020, notre groupe a conservé la notation A-, reconnaissant un réel leadership. En 2018, ArcelorMittal a soutenu les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (TCFD, Task force on Climate-related Financial Disclosures), auxquelles le rapport 2019 sur l'action climatique constitue une réponse, et a signé le French Business Climate Pledge 2019, aux côtés d'une centaine d'autres grandes entreprises françaises. ArcelorMittal est également membre de l'association professionnelle European Steel Association (EUROFER). Notre groupe a rejoint depuis 2003 le Pacte mondial des Nations Unies qui identifie 10 principes clés définissant les valeurs d'entreprise à mettre en œuvre dans la conduite des affaires. Parallèlement, ArcelorMittal est à l'initiative, depuis 2019, avec d'autres

acteurs sidérurgiques, de la création d'une nouvelle norme sectorielle de développement durable, ResponsibleSteel™, visant au respect de critères élevés dans les domaines social, environnemental et de gouvernance.

Enfin, ArcelorMittal s'engage sur les objectifs de l'Accord de Paris :

- L'ambition déclarée d'ArcelorMittal est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.
- ArcelorMittal a annoncé un nouvel objectif de réduction de 35 % de ses émissions de CO₂ en Europe d'ici 2030 par rapport à 2018 (cf Climate Action Report 2).

En 2015, ArcelorMittal a ainsi défini sa responsabilité sociétale autour de 10 enjeux majeurs :

- La santé, la sécurité et le bien-être au travail pour ses salariés.
- Des produits pour des modèles de vie plus durables.
- Des produits pour des infrastructures plus durables.
- Une utilisation responsable des ressources.
- Une utilisation raisonnée de l'air, de l'eau et des sols.
- Une utilisation responsable de l'énergie pour un avenir bas-carbone.
- Une chaîne d'approvisionnement fiable et efficace pour ses clients.
- Un rôle actif auprès de ses communautés de vie.
- Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour demain.
- Une contribution citoyenne partagée et valorisée.

L'ensemble des défis et des opportunités auxquels ArcelorMittal est confronté se

retrouvent dans ces 10 objectifs de développement durable, qui ont été le résultat d'une analyse de matérialité stratégique réalisée en 2014 dans le cadre du plan stratégique Action 2020. Cette analyse de la matérialité supposait une cartographie des groupes d'intérêts (stakeholders) et un processus d'écoute des attentes des partenaires internes et externes dont 5 objectifs matériels pour les groupes d'intérêt et 5 objectifs considérés par ArcelorMittal comme fondamentaux pour le plan stratégique de l'entreprise à long terme.

Le Comité des nominations, des rémunérations, de la gouvernance d'entreprise et de la « durabilité » (ARCGS) assure un pilotage des enjeux de développement durable à travers cinq thèmes (santé et sécurité, changement climatique, assurance client et chaîne d'approvisionnement, environnement, et social). La direction du groupe supervise dans ce comité, les questions de durabilité et analyse les aspects liés au changement climatique pour planifier la réponse stratégique aux risques et opportunités émergents. Le reporting et le suivi se matérialisent dans ces cinq thèmes, qui intègrent les principaux indicateurs de performance permettant d'en analyser les progrès.

ArcelorMittal a mis en place un processus d'identification et de gestion des risques, dans lequel les risques sont appréhendés et gérés par la hiérarchie. Une fonction « Risques » facilite les échanges et aide au suivi des plans d'action. Les risques critiques sont remontés à travers les lignes de reporting existantes, et les décisions à prendre sont corrélées aux autres décisions opérationnelles et stratégiques. Le Comité d'audit et de gestion des risques assiste le Conseil d'administration du groupe dans la surveillance des risques auxquels ArcelorMittal est exposé ainsi que dans le suivi et l'examen du cadre et du processus de gestion des risques. L'ensemble des facteurs de risque est décrit dans le rapport 20F, point 3D.

Les activités du segment Produits plats en France sont principalement représentées par deux entités : ArcelorMittal France pour la moitié nord de la France et ArcelorMittal Méditerranée pour le sud.

ArcelorMittal France compte un site administratif et commercial à Saint-Denis (93) et sept usines : Dunkerque (59), Mardyck (59), Desvres (62), Montataire (60), Florange (57), Mouzon (08) et Basse-Indre (44). Ces sites fournissent de l'acier à de nombreux secteurs industriels, tels que l'emballage, l'industrie générale, et surtout l'automobile. Les usines d'ArcelorMittal France sont stratégiquement implantées à proximité des grandes entreprises du secteur automobile européen. Six pays d'Europe (France, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Espagne et Italie) représentent à eux seuls près des trois quarts des livraisons d'ArcelorMittal France. En 2021, ArcelorMittal France ouvre deux Digital Labs, à Dunkerque (été 2021) et Florange (fin 2021).

ArcelorMittal Méditerranée compte deux sites dans le sud de la France : Fos-sur-Mer (13) et Saint Chély d'Apcher (48). Le site intégré de Fos-sur-Mer produit des aciers pour l'automobile, l'industrie, les tubes... Ces produits sont majoritairement expédiés dans les pays du bassin méditerranéen : Espagne, Italie, Grèce, Turquie et Maghreb. Le site de Saint Chély d'Apcher, alimenté en acier par le site de Fos-sur-Mer, est spécialisé dans la production d'aciers électriques haut de gamme destinés au marché des véhicules électriques et hybrides et aux alternateurs pour la production d'énergie.

Les activités Produits plats incluent deux autres entités : ArcelorMittal Tailored Blanks et ArcelorMittal Projects. Avec une usine à Uckange (57), ArcelorMittal Tailored Blanks fournit à l'industrie automobile des flans soudés laser, une solution novatrice qui combine différentes nuances d'acier dans une seule tôle, pour diminuer le poids des véhicules tout en

améliorant leur sécurité. ArcelorMittal Projects est représenté en France par une activité principale : l'énergie solaire avec notamment une équipe implantée à Martillac (33).

Dans le segment des Produits longs, l'usine de Gandrange (57) fabrique des tiges et barres en acier qui servent les clients des secteurs de l'automobile, de l'énergie et de la mécanique, et ArcelorMittal Wire Solutions produit des fils et des câbles.

ArcelorMittal Downstream Solutions rassemble des activités industrielles, des centres de services et des activités de distribution. Les activités industrielles présentes au sein de la division ArcelorMittal Downstream Solutions couvrent un large éventail de produits acier de spécialité : ArcelorMittal Industeel produit des tôles fortes, des plaques et des pièces forgées ; ArcelorMittal Construction fabrique des produits d'enveloppe du bâtiment en acier : planchers, parements de façade, panneaux sandwich et profils de bardage et de couverture ; et ArcelorMittal Tubular Products produit des tubes.

Les Centres de services (huit implantations en France) transforment l'acier pour livrer des produits et solutions sur mesure répondant aux besoins des clients du secteur automobile et d'autres industries. Enfin, avec 35 sites en France plus un site internet e-commerce e-steel.arcelormittal.com, les activités de Distribution se situent au plus près des clients (particuliers, artisans, PME et grandes entreprises) pour leur livrer des produits acier, inox et aluminium. Pour compléter cette gamme de produits, une activité de parachèvement des produits longs apporte des solutions sur-mesure.

Près de la moitié des équipes de recherche et développement d'ArcelorMittal dans le monde sont implantées en France, avec trois sites principaux rassemblant plusieurs centres de recherche. À Maizières-lès-Metz (57),



un centre de recherche Produits se consacre à l'automobile et à l'emballage, un centre Process à l'amélioration des procédés de fabrication, et un troisième est dédié aux produits longs (fils et barres). À Montataire (60), le centre de recherche est exclusivement consacré aux

solutions acier pour l'automobile. Enfin, le centre du Creusot (71) développe de nouveaux produits et apporte une expertise sur les plaques de spécialité destinées à des marchés exigeants.

III. LA GOUVERNANCE

La transparence dans la gouvernance des organisations est devenue autant une exigence sociale d'une garantie éthique dans le processus de prise de décision qu'un moyen de préserver les intérêts des différentes parties impliquées dans l'activité économique. De fait, la gouvernance d'entreprise est aujourd'hui aussi importante que la performance financière. Dans ce processus, il est essentiel de maintenir une relation intègre avec les parties prenantes, en répondant à leurs préoccupations de manière transparente. L'objectif est d'intégrer les principes de responsabilité d'entreprise dans la gestion de nos activités quotidiennes.

Conformément aux directives du Groupe, un vaste programme de politiques de conformité a été mis en place pour montrer la voie à suivre dans des domaines sensibles touchant à l'éthique des affaires et à la gouvernance d'entreprise. ArcelorMittal a adopté un mode de gouvernance d'entreprise axé sur une culture d'intégrité afin d'assurer la conformité et une gestion raisonnée des risques opérationnels. Faire preuve de responsabilité et de respect à l'égard de ses salariés et de l'ensemble des parties prenantes, écouter activement leurs préoccupations et y répondre forment une composante essentielle de l'entreprise.

1- Ethique des affaires

ArcelorMittal sensibilise l'ensemble de ses salariés aux principes de la responsabilité sociétale de l'entreprise et s'investit pour consolider une culture positive de l'intégrité. Cet engagement est incarné dans un Code de conduite des affaires et est soutenu par un cadre complet de politiques et de procédures notamment dans les domaines des droits de l'Homme, de la lutte contre la corruption et du délit d'initié. Ces documents reflètent les

principes et concepts du Pacte mondial des Nations Unies, des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et des objectifs de développement durable des Nations Unies. Cet engagement s'accompagne d'une formation régulière des salariés. Ainsi, en 2020, ce sont 2 463 sessions de formation à une gouvernance responsable qui ont été organisées pour 99 % de l'effectif en France, après 7 695 sessions réalisées en 2019, l'année 2020 ayant été fortement impactée par les conditions imposées par la situation sanitaire.

Conformité et Code de conduite des affaires

Le Code de conduite des affaires ArcelorMittal définit ce que signifie « agir avec intégrité » dans la pratique. Il s'applique à tous les administrateurs, dirigeants et employés d'ArcelorMittal dans le monde. Sur la base d'une matrice basée sur les fonctions de chacun, les salariés suivent tous les trois ans une formation leur permettant d'identifier les enjeux de conformité dans leurs activités quotidiennes ainsi que les domaines et les activités les plus à risque afin d'acquiescer les bons réflexes. En 2020, 88,5 % des employés d'ArcelorMittal dans le monde ont suivi la formation sur le Code de conduite des affaires, et 96 % ont suivi la formation anticorruption.

D'autres formations plus spécifiques sont dispensées aux salariés directement concernés par ces problématiques.



2- Droits de l'Homme

ArcelorMittal a élaboré sa première politique sur les droits de l'homme en 2010 et l'a révisée régulièrement conformément aux Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme et à la loi britannique sur l'esclavage moderne. La politique actuelle du groupe a été approuvée par le Conseil d'administration en juin 2017. Elle s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies, de la Charte internationale des droits de l'Homme, des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail et du Pacte mondial des Nations Unies. Elle vise également à contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et notamment à l'ODD 8 « Travail décent et croissance économique » qui inclut l'objectif 8.7 sur l'éradication de l'esclavage moderne. Cette politique comprend des engagements envers les travailleurs, les collectivités locales et les partenaires commerciaux et couvre la santé et la sécurité, les droits des travailleurs et les droits des peuples autochtones. Conformément à ces engagements, la sécurité, la priorité absolue du groupe, représente 10 % du régime d'incitations financières pour le CEO office. Le groupe exige que tous les employés concernés suivent une formation sur les droits de l'Homme tous les trois ans. En 2020, 89,5 % des employés concernés au niveau mondial, dont le périmètre français, avaient suivi cette formation.

En ce qui concerne les fournisseurs, ArcelorMittal a opté pour une politique Achats globalisée, à savoir un référencement par grandes zones géographiques, voire mondial. Le risque le plus important pour les droits humains a été identifié au niveau des matières premières. Depuis 2011, le Code d'approvisionnement responsable d'ArcelorMittal établit des normes minimales pour les fournisseurs et décrit comment le

groupe collaborera avec eux pour les atteindre. Chaque année, une évaluation des principaux fournisseurs stratégiques est réalisée au regard de ce Code : en 2020, 380 fournisseurs ont été audités au niveau mondial. Le groupe continue d'améliorer son processus d'approvisionnement afin de mieux s'aligner sur les lignes directrices de l'OCDE en matière de diligence raisonnable. Au cours des dernières années, un travail important a été réalisé sur la cartographie des risques sociaux et environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement des matières premières, avec une analyse par fournisseur, par pays et par matière. Cette démarche est complexe, compte tenu de l'intrication de la chaîne d'approvisionnement.

3- Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Les employés et les autres parties prenantes peuvent signaler toute violation des politiques et procédures de l'entreprise, que ce soit dans le domaine des affaires, de l'anti-corruption, de l'environnement ou des droits de l'Homme. Ce signalement se réalise à travers un service de signalement confidentiel hébergé sur le site web corporate www.arcelormittal.com. Des lignes téléphoniques confidentielles ad hoc sont également activées. Par ces systèmes, en 2020, le service d'audit interne du groupe a reçu au niveau mondial 168 plaintes relatives à des allégations de fraude. Toutes les allégations ont fait l'objet d'une enquête en bonne et due forme par le Département Global Assurance. A la suite de l'examen par le Comité de vérification et de gestion des risques, aucune de ces plaintes n'a été jugée sensible.

En France, des mesures ont été prises au niveau de chacune des filiales françaises afin de mettre ce dispositif en conformité avec la loi Sapin 2 (n° 2016-1691 du 09/12/2016).

Liste des Politiques et Codes en vigueur dans l'ensemble des filiales du groupe

- Health and Safety policy (politique Santé Sécurité)
- Human rights policy (politique des droits de l'Homme)
- Environmental policy (politique environnementale)
- Code of Business Conduct (code de conduite des affaires)
- Anti-corruption procedure (procédure anti-corruption)
- Anti-fraud policy (politique anti-fraude)
- Code for responsible sourcing (code pour un approvisionnement responsable)
- Guide to responsible sourcing (guide pour un approvisionnement responsable)

Pour les salariés français, les formations suivantes sont disponibles en français :

- Code de conduite des affaires
- Anti-corruption
- Droits de l'Homme
- Systèmes d'alerte

Le groupe surveille en permanence les meilleures pratiques reconnues au niveau mondial et améliore ses normes et procédures de gouvernance d'entreprise en conséquence.

4- Identification et évaluation des risques

La méthodologie de gestion des risques du groupe est appliquée aux domaines visés par la loi française sur le devoir de vigilance, à savoir : les droits humains et les libertés fondamentales, la santé, la sûreté et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement. Des actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves sont mises en œuvre à travers les différents dispositifs mis à disposition des filiales par le groupe pour leur activité en France.



IV. LES CINQ THEMES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable adoptés par ArcelorMittal résument de manière globale comment relever le défi d'un avenir plus

sûr en couvrant l'ensemble de nos activités et de notre environnement.

1- La santé, la sécurité

Sécurité

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Sécurité	Taux de fréquence d'accidents de travail avec arrêt	1,68	1,48	1,34
	Nombre d'accidents mortels	0	1	0

L'amélioration de la sécurité, et en particulier de la prévention des accidents mortels, est une priorité absolue pour ArcelorMittal. C'est pourquoi ArcelorMittal s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche visant l'objectif zéro : aucun accident mortel et aucune blessure grave. En 2020, aucun accident mortel n'a été enregistré pour le personnel d'ArcelorMittal en France malgré des conditions de travail complexifiées par les mesures de prévention liées à la gestion de la crise sanitaire. On enregistre cependant une hausse du taux de fréquence des accidents avec arrêt, ce qui a conduit le management à mener des campagnes de sensibilisation ciblées.

La sécurité est l'un des cinq thèmes de « Développement durable » supervisé au niveau du groupe par le Comité de nominations, de rémunérations, de la gouvernance d'entreprise et du Développement durable du Conseil d'administration.

ArcelorMittal s'investit pour que chaque heure travaillée sur les sites le soit en toute sécurité, pour l'ensemble des personnes opérant dans ses installations, salariés comme sous-traitants. Le groupe s'engage sur le long terme pour maîtriser les risques et réduire l'occurrence de faits accidentels. Dans ce cadre, tous les

sites industriels d'ArcelorMittal en France métropolitaine sont certifiés OHSAS 18001 (Management de la sécurité au travail) et de nombreuses actions de formation et de prévention sont menées au quotidien.

Des programmes de formation à la sécurité ont été développés tant pour l'encadrement que pour les équipes et sont déployés régulièrement sur l'ensemble des sites.

Chaque année, des actions sont menées afin de renforcer notre politique de vigilance. Ainsi les « journées Santé Sécurité », actions menées sur l'ensemble des sites français et mondiaux du groupe, visent à créer une culture de vigilance partagée, dans laquelle les risques et les dangers sont identifiés et compris de tous. Les pratiques exemplaires sont mutualisées et de nouvelles mesures sont prises aux différents niveaux de l'organisation. De même, après chaque accident, une analyse (arbre des causes) est faite et donne lieu à un REX (retour d'expérience).

L'éradication des risques en matière de sécurité est une priorité pour le groupe au niveau mondial, qui a indexé une partie de la rémunération variable des managers sur le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt.

Les 10 règles d'or de la sécurité, à respecter par tous, salariés d'ArcelorMittal et d'entreprises extérieures, en tout temps et en tous lieux, sont largement diffusés à travers des campagnes d'information, par voie d'affichage, par intranet et par la distribution de brochures explicatives détaillées.

N° 1 : Je suis en bonne condition pour prendre mon travail

N° 2 : J'utilise tous les moyens de protection et de prévention contre les chutes dès que c'est nécessaire

N° 3 : Je respecte les procédures de consignation/verrouillage lorsque je travaille sur un équipement

N° 4 : Je respecte les procédures sur les espaces confinés avant d'y pénétrer ainsi que pendant toute la durée du travail

N° 5 : Je respecte en permanence toutes les règles concernant la manutention et je ne me tiens jamais sous une charge

N° 6 : Je respecte toutes les règles de circulation

N° 7 : Je laisse la priorité au rail et je reste éloigné des zones dangereuses

N° 8 : Je respecte les règles concernant l'accès et le travail dans les zones à risque gaz

N° 9 : Je ne désactive pas les dispositifs de sécurité

N° 10 : Je respecte toutes les règles de base Santé et sécurité, les standards, la signalétique et je porte les équipements de protection individuelle adaptés

Santé

L'épidémie de COVID-19 a fortement impacté la vie des Français depuis le début de l'année 2020. Les sites français d'ArcelorMittal se sont adaptés à la situation, généralisant le télétravail pour tous les postes qui le permettaient. Pour les sites de production et de transformation, où la présence humaine était nécessaire, l'organisation du travail a été repensée afin de respecter les recommandations gouvernementales et les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé, ceci en étroite collaboration avec la médecine du travail. Les schémas de circulation ont été revus afin de permettre le respect des règles de distanciation sociale ; le personnel a été fourni en équipements de protection (masques, visières, gel hydroalcoolique, ...) selon les besoins. Toutes les mesures sanitaires rigoureuses ont été mises en place conformément aux directives ou préconisations du gouvernement. Des formations obligatoires COVID-19 ont également été mises en ligne et

actualisées au gré d'une meilleure connaissance du virus et des conditions de transmission. Les salariés en télétravail ont été régulièrement suivis et informés par de nombreuses fiches « Santé » afin de leur permettre de gérer au mieux ces nouvelles conditions de travail.

Par exemple, la cellule de crise COVID instituée au sein d'ArcelorMittal France dès le mois de mars 2020 a travaillé à prévenir le risque d'isolement : les managers ont été incités à appeler les salariés régulièrement pour maintenir le contact et éviter l'isolement, pour leur témoigner leur soutien, les encourager, les remercier et les écouter. Un rendez-vous hebdomadaire de prévention des risques psychosociaux, baptisé « Prenez soin de vous », a été créé afin de présenter des outils, méthodes et exercices de relaxation sélectionnés par une sophrologue et une praticienne en relaxation.

Le taux d'absentéisme de l'année 2020 reflète l'impact de la pandémie sur la population française, et par conséquent sur nos salariés.



Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Santé	Taux d'absentéisme (en %)	4,90	4,40	4,20

Par ailleurs, indépendamment de la crise sanitaire Covid-19, les collaborateurs d’ArcelorMittal en France peuvent régulièrement faire face à des risques pour leur santé : exposition au bruit, port de charges lourdes, utilisation de produits chimiques, rythmes de travail, risques psychosociaux... ArcelorMittal s’investit quotidiennement pour réduire ces risques au sein de ses différentes entités et fournir aux collaborateurs du matériel et des équipements de protection adéquats et des conditions adaptées à la santé de ses salariés.

ArcelorMittal protège la santé et le bien-être de sa main-d’œuvre et de ses communautés, et vise à réduire les maladies professionnelles. Le groupe mène une série d’initiatives sur l’ensemble de ses sites pour minimiser l’exposition potentiellement dangereuse des travailleurs aux conditions thermiques et aux produits chimiques, et pour prévenir les problèmes de santé. ArcelorMittal cherche également à améliorer la santé générale, physique et psychologique, de ses employés et à encourager des modes de vie sains, notamment via des campagnes d’information et de prévention sur le tabagisme (participation à l’initiative « Un mois sans tabac »), la consommation d’alcool et de drogues.

Dans le cadre du Plan Santé 2020 et notamment du plan de prévention des risques psycho-sociaux, un service d’écoute et d’aide psychologique est accessible gratuitement par téléphone depuis un téléphone fixe ou mobile. Il assure une mise en relation directe 24h/24 et 7j/7 avec un(e) psychologue, en tout anonymat et en toute confidentialité pour un accompagnement personnalisé. Une campagne d’affichage et la distribution de livrets d’information à l’ensemble du personnel ont permis de sensibiliser l’ensemble des salariés à ce dispositif. Cette mesure a été adoptée par la plupart des sites du groupe en France et a été maintenue pendant la durée de la crise sanitaire.

2- L'environnement

Collectivement, nous devons utiliser efficacement les ressources et encourager un changement de tendance non seulement dans le processus de production, mais aussi en tant que société et en tant qu'individus, qui contribuons à la lutte contre le changement climatique. Le monde s'adapte au nouveau paradigme d'économie circulaire qui vise à passer d'une société linéaire (produire, utiliser et jeter) à un modèle dans lequel les déchets deviennent de nouveaux produits qui font de leur durée de vie un cycle sans fin, en imitant le fonctionnement même de la nature. Une entreprise est dite écoresponsable lorsqu'elle met en place de façon globale des mesures ayant pour but de limiter son empreinte écologique et son impact sur l'environnement. Être une entreprise écoresponsable n'implique pas nécessairement une réorganisation totale de l'entreprise ; cela peut également se traduire par une sensibilisation des salariés, notamment au travers des accords d'intéressement avec des critères basés sur les performances environnementales.

En France, comme dans d'autres pays, nous nous sommes dotés d'un système de gestion environnementale conforme aux critères fixés par la norme internationale ISO 14001. Ce système de management environnemental nous oblige à piloter notre gestion environnementale de façon structurée, en commençant par l'identification des aspects environnementaux importants auxquels nous devons prêter attention. Chaque année, le système de management environnemental est soumis à un audit par une organisation externe indépendante qui détermine si nous continuons à respecter toutes les normes et à améliorer notre gestion environnementale. Le certificat ISO 14001 garantit à toutes les parties prenantes, telles les riverains, les entreprises environnantes, les gouvernements,

les fournisseurs et les clients, la mise en œuvre d'un système de gestion permettant de garantir la prise en compte des enjeux environnementaux.

L'acier, un matériau facilement recyclable

La disponibilité des produits acier en fin de vie est bien inférieure à la demande et, bien que leur grande majorité soit utilisée, ils ne suffisent qu'à environ un tiers de la production mondiale d'acier.

L'acier fabriqué à partir de minerai de fer (acier primaire) doit être produit pour répondre à la demande d'aujourd'hui, mais chaque tonne d'acier nouveau doit également être considérée comme un investissement dans les stocks d'acier à recycler de demain. L'empreinte carbone d'une tonne d'acier doit donc être évaluée sur le cycle de vie complet du produit, qu'il soit issu du procédé primaire (fonte) ou du procédé secondaire (acier à recycler). En effet, on ne peut pas avoir d'acier recyclé sans acier primaire. Le recyclage de l'acier est peut-être l'exemple le plus établi de l'économie circulaire. Aujourd'hui, dans le monde, 85 % des produits sidérurgiques en fin de vie sont recyclés pour produire de nouveaux aciers. Les spécificités de l'acier facilitent sa séparation des autres matériaux, entre autres par le tri magnétique, et lui permettent de conserver ses propriétés d'origine.

La disponibilité d'acier à recycler sur le marché dépend du contexte économique et de la durée de vie des produits en acier. L'acier à recycler devient un élément de plus en plus incontournable dans la fabrication de l'acier et il est nécessaire de renforcer la définition précise de ses caractéristiques, et plus précisément de sa teneur en fer.



L'utilisation d'acier à recycler dans la fabrication de l'acier réduit les émissions de CO₂, mais compte tenu des limites de disponibilité, le défi d'aujourd'hui est d'utiliser toutes les formes d'acier à recycler de la manière la plus efficace. Par exemple, utiliser l'acier à recycler localement pour éviter les émissions issues du transport, et réduire parallèlement les exportations à destination de pays moins vertueux sur le plan environnemental.

La majeure partie de la production d'acier d'ArcelorMittal en France se fait par la filière fonte, issue de hauts-fourneaux, présente à Dunkerque et à Fos-sur-Mer. Cette filière consomme du minerai de fer et du charbon ainsi qu'une fraction d'acier recyclé, à hauteur de 1,4 million de tonnes d'acier recyclé pour une production d'acier liquide de 7,8 millions de tonnes.

La seconde filière sidérurgique, la filière électrique, utilise principalement de l'acier à recycler à hauteur de 106 000 tonnes pour une production d'acier de 97 000 tonnes. Les aciéries électriques françaises du groupe se situent au Creusot en Saône-et-Loire et à Châteauneuf dans la Loire (ArcelorMittal Industeel).

En France, ArcelorMittal produit essentiellement des aciers plats dont la teneur

en métaux résiduels doit être très basse. Une amélioration du tri doit permettre une augmentation du taux d'aciers recyclés dans ce processus. Pour favoriser ces progrès de recyclage de l'acier, ArcelorMittal mène des actions de long terme sur l'analyse du cycle de vie des produits acier et leur préparation au recyclage. Ainsi, en tant qu'acteur de la valorisation des emballages ménagers, ArcelorMittal a publié un guide de recommandations pour l'amélioration du tri des emballages en acier dans le cadre de la modernisation des centres de tri, cofinancé par l'ADEME et CITEO.

La collecte des déchets ménagers est réglementée en France par filière et ArcelorMittal représente un des acteurs majeurs du recyclage, avec un engagement de reprise totale des matières triées, ce qui lui permet de se positionner comme premier repreneur dans la collecte sélective et comme premier recycleur. L'augmentation du taux de recyclage de l'acier post-consommation est un des axes de la feuille de route de décarbonation des sites en France.

En améliorant l'utilisation de l'acier à recycler de cette façon, nous ouvrons la voie à une économie circulaire plus efficace, dans laquelle toutes les qualités d'acier à recycler sont utilisées de façon efficiente.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Recyclage d'acier	Consommation d'acier à recycler en milliers de tonnes	1 515	1 934	1 891
	% d'acier à recycler utilisé par tonne d'acier dans la filière fonte	19	18,9	16,1
	Tonnes de CO ₂ évitées par le recyclage de l'acier (en milliers de tonnes)	1 969	2 514	2 459

Agir pour une meilleure gestion et valorisation des déchets et résidus

La fabrication d'acier, comme toute activité industrielle, génère des résidus de production de natures diverses.

Nous œuvrons à transformer toutes les substances produites et utilisées lors de la production d'acier en produits qui peuvent également servir comme matière première dans d'autres industries ou être utilisés de façon judicieuse.

Laitiers et scories

Les laitiers et scories liquides, qui se forment à haute température lors du processus de production, constituent une source importante de sous-produits. A proximité des hauts-fourneaux de Dunkerque et de Fos-sur-Mer, Ecocem France, détenue à 49 % par ArcelorMittal France, exploite deux unités de

granulation des laitiers de haut-fourneau : le laitier moulu qui en résulte est utilisé comme matériau de construction. Ce procédé permet de diminuer significativement le prélèvement de ressources naturelles par rapport à l'utilisation de ciment classique et a une empreinte carbone beaucoup plus faible que celle des cimenteries traditionnelles.

Des laitiers se forment également dans l'aciérie. Une fois débarrassés des résidus d'acier, ils sont criblés en granulés de différentes tailles afin de les transformer en produits finis commercialisables. Les scories d'aciérie peuvent être utilisées pour le renforcement durable de parkings, de routes, chemins et allées par exemple. Les plus grosses fractions (40 mm et plus) constituent une alternative à part entière au gravier concassé. Ainsi à Dunkerque, depuis 2019, ce laitier a été utilisé pour la construction de buttes paysagères destinées à protéger les riverains des retombées de poussières émanant des activités portuaires. Une partie de la fraction plus fine (inférieure à 10 mm) est recyclée dans le haut-fourneau.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Résidus et déchets	Résidus de production et co-produits totaux (en millier de tonnes)	4 628	5 642	6 095
	% de valorisation des résidus de production	105 ⁽¹⁾	99,1 ⁽¹⁾	90,6
	% de résidus envoyés en centres de traitement ou d'enfouissement	2,2	2,3	2,6

(1) Le pourcentage élevé de résidus valorisés en interne en 2019 et 2020 s'explique par la valorisation de résidus stockés lors des exercices précédents, mais est aussi corrélé pour l'année 2020 avec la baisse de la production d'acier engendrée par la crise sanitaire.



Les gaz

Le gaz de cokerie, le gaz de haut-fourneau et le gaz de convertisseur ont des propriétés énergétiques qui nous permettent de les utiliser comme combustibles dans nos propres processus de production en remplacement du gaz naturel. La partie que nous ne pouvons pas utiliser est convertie en électricité. Ainsi, sur le site de Dunkerque, les gaz sidérurgiques sont envoyés vers la centrale énergétique du site, gérée par un opérateur externe, où ils génèrent de l'électricité, dont le volume de production est supérieur aux besoins du site.

Agir pour réduire le prélèvement des sols

La croissance démographique mondiale exerce une forte pression sur les ressources naturelles de la planète qui sont essentielles pour notre entreprise. À très long terme, la demande mondiale d'acier va probablement se stabiliser, et il sera possible de fabriquer presque tous les produits d'acier dont nous avons besoin de façon entièrement circulaire en utilisant de l'électricité propre et en tirant parti de la recyclabilité inégalée de l'acier. Toutefois, étant donné qu'une bonne partie de l'infrastructure future dont nous avons besoin reste à construire et que de grandes régions du monde en développement continuent de connaître une croissance économique rapide, la demande d'acier neuf augmentera encore pendant de nombreuses années, les besoins en acier primaire étant estimés à plus de 50 % de la consommation totale d'acier à l'horizon 2050. Pour le seul continent européen, la disponibilité d'acier à recycler ne permet pas, à ce jour, de couvrir les besoins en acier, mais les nouvelles technologies déjà mises en œuvre permettent de réduire le recours aux ressources primaires.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Consommation de matières premières	Consommation de minerai de fer (vrac et pellets) en milliers de tonnes	10 286	13 161	16 432
	Consommation de charbon en milliers de tonnes	4 974	6 919	7 167
	Production d'acier liquide (en millions de tonnes)	7,9	10,2	10,7

Agir pour un usage raisonné de l'eau

Le processus de production d'acier nécessite d'énormes quantités d'eau utilisée comme eau de refroidissement et eau de processus ainsi que pour des applications liées aux techniques

environnementales. Le recyclage de l'eau ou le fonctionnement en circuit fermé, utilisé par certains sites français, permettent de limiter les prélèvements.

Le rôle de l'eau dans notre processus de production :

- **Eau de refroidissement**

Comme notre processus de production génère des températures élevées, nous devons veiller à refroidir les installations. Ainsi, nous refroidissons par exemple les moteurs des usines d'agglomération, le blindage des hauts-fourneaux, le convertisseur de l'aciérie et les cages de laminage du laminoir à chaud.

- **Eau de processus**

L'eau de processus est utilisée lors du processus même de production, par exemple pour éteindre le coke, pour granuler les laitiers de haut-fourneau, pour éliminer la fine couche d'oxyde des brames dans le laminoir à chaud et pour la transformer en vapeur.

- **Applications environnementales**

L'eau est également utilisée dans la lutte contre les poussières (pour l'aspersion des pistes non asphaltées par temps sec et les installations d'arrosage sur les grues portuaires lors du déchargement de matières premières sensibles à la pulvérisation) ainsi que dans les laveurs de gaz des hauts-fourneaux et de l'aciérie.

Quant aux matières en suspension (MES) dans l'eau, différentes méthodes sont utilisées pour limiter l'impact de l'activité, allant de la collecte des eaux de ruissellement dans les parcs d'acier à recycler aux traitements des produits chimiques, graisses et solvants utilisés lors de la fabrication de l'acier.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Eau	Prélèvements d'eau (en m ³ par tonne d'acier liquide produite)	5,38 ⁽¹⁾	4,96	4,54
	Consommation nette en eau par tonne d'acier liquide produite (en m ³)	2,21	2,27	2,11

(1) L'augmentation du prélèvement d'eau par tonne d'acier liquide en 2020 s'explique principalement par une utilisation du convertisseur à oxygène non proportionnelle à la production totale d'acier liquide.



Agir pour limiter l'impact de nos activités sur la qualité de l'air

La fabrication de l'acier génère notamment des poussières, du dioxyde de soufre (SO₂), des oxydes d'azote (NOx) et des composés organiques volatils (COV). Depuis 2015, ArcelorMittal a mis en place de nombreuses initiatives sur les sites afin d'améliorer en continu les performances environnementales.

En 2020, le site de Fos-sur-Mer a annoncé un nouvel investissement de 20 millions d'euros dans un système de filtration innovant permettant de réduire de 40 % les émissions de poussières de l'agglomération et d'anticiper les futures normes environnementales. La mise en service du nouveau filtre est programmée courant 2021. Cette nouvelle installation

permettra de réduire de 15 % les émissions de poussières à l'échelle du site de Fos-sur-Mer (poussières canalisées). L'ensemble des poussières collectées seront recyclées dans le processus d'agglomération. Cet investissement de 20 millions d'euros s'inscrit dans un plan global prévisionnel de 100 millions d'euros à horizon 2023 sur le site de Fos-sur-Mer, visant à améliorer la qualité de l'air et réduire l'impact environnemental de 30 % supplémentaires. Les investissements déjà réalisés sur le site donnent des résultats très significatifs avec deux fois moins d'émissions de poussières et de dioxydes de soufre qu'il y a 10 ans et 70 % de dioxines en moins.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Air	SO ₂ – Emissions de dioxydes de soufre (en kg par tonne d'acier liquide produite)	1,12	1,17	1,43
	NOx – Emissions d'oxydes d'azote (en kg par tonne d'acier liquide produite)	1,07	0,91	1,12
	Poussières générées (en kg par tonne d'acier liquide produite)	0,19	0,20	0,19

3- Le changement climatique

La production d'acier est naturellement énergivore et représente environ 7 à 9 % des émissions mondiales de carbone. L'industrie sidérurgique est donc confrontée à un défi : elle doit continuer à répondre aux besoins mondiaux de l'acier tout en réduisant sensiblement ses propres émissions pour répondre aux ambitions de l'Accord de Paris. ArcelorMittal s'est engagé à contribuer à l'atteinte des objectifs de cet Accord et a pour objectif de réduire ses émissions de CO₂ en Europe de 35 % d'ici 2030, en ligne avec son ambition d'être neutre en carbone au niveau mondial d'ici 2050 (voir Climate Action Report 2). La France, avec ses sites de Dunkerque et de Fos-sur-Mer et grâce également à son site de Recherche et Développement de Maizières-lès-Metz, est en pointe sur l'expérimentation de nouvelles technologies de décarbonation.

En développant une stratégie d'innovation et de numérisation globale de l'entreprise, le groupe tend à réaliser de nouveaux gains en matière d'efficacité énergétique et à réduire ses déchets tout en allégeant la teneur en carbone de ses produits.

Nos aciers ont également la capacité de permettre à d'autres secteurs industriels de réduire leurs émissions de carbone, mais nous devons aussi travailler à réduire significativement notre empreinte carbone directe.

Le groupe est à l'avant-garde des technologies révolutionnaires pour la production d'acier à faibles émissions, mais un certain nombre d'initiatives, anticipant cette révolution technologique, sont déjà mises en œuvre sur

nos sites. On peut citer le recyclage de l'acier, les systèmes de récupération de chaleur, la valorisation des coproduits. Cependant, les véritables évolutions viendront des projets en rupture technologique.

Dans son Climate Action Report 2, publié le 27 juillet 2021, ArcelorMittal précise les voies technologiques engagées par le groupe en matière de décarbonation.

La piste principale est la production d'acier sans émissions de carbone, mais des études sont également menées sur des voies différentes qui explorent le potentiel du carbone circulaire (bio-énergie et CCU), du captage et du stockage du carbone (CCS), et l'électricité décarbonée. Au-delà du défi technologique, le plus grand obstacle réside dans les coûts considérablement plus élevés qui ne peuvent être supportés par la seule rentabilité de l'industrie. C'est pourquoi l'intervention des pouvoirs publics est essentielle, à la fois pour donner accès au financement et pour assurer des règles du jeu équitables au niveau international. Pour que cette politique européenne ait un impact global, elle doit en effet empêcher les entreprises qui ont amélioré leur empreinte carbone d'être défavorisées au profit de celles d'autres régions du monde qui n'ont pas les mêmes contraintes environnementales. Il s'agit d'un risque réel pour l'industrie sidérurgique européenne, et c'est pourquoi un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, adapté au secteur de l'acier, en complément des mesures actuelles contre les fuites de carbone, pourrait y contribuer.



Les process de fabrication de l'acier

La réduction des émissions de CO₂ s'articule autour de deux grandes voies technologiques :

- La voie DRI Innovante, s'appuyant fortement sur l'utilisation d'hydrogène ;
- La voie Smart Carbon, s'appuyant sur la bio-énergie ainsi que le captage et le stockage ou la réutilisation du carbone des combustibles fossiles, l'hydrogène pouvant aussi être utilisé.

L'hydrogène joue un rôle important dans la stratégie de décarbonation du groupe. ArcelorMittal Europe développe une série de projets à l'échelle industrielle utilisant l'hydrogène dans la fabrication de l'acier.

A. Le DRI et l'hydrogène

ArcelorMittal étudie actuellement la mise en œuvre d'une solution innovante pour produire de l'acier à faible teneur en carbone à Dunkerque, en partenariat avec Air Liquide, avec qui un Memorandum of Understanding (MoU) a été signé en mars 2021. Le projet vise à combiner une usine de réduction directe (DRI pour « direct reduction of iron » en anglais) du minerai de fer avec des fours électriques pour produire 2 millions de tonnes d'acier liquide par an, ce qui serait une première mondiale. Le projet comprend une utilisation d'hydrogène à faible teneur en carbone et

permettrait de réaliser des économies de CO₂ de l'ordre de 2,6 millions de tonnes par an. Ce projet est candidat au PIEEC hydrogène.

Si ce projet se concrétise, sa mise en service pourrait se faire d'ici 2030.

Ce projet de partenariat entre Air Liquide et ArcelorMittal est une première étape vers la création d'un écosystème à la pointe des solutions d'usage d'hydrogène bas carbone et de captage de CO₂ qui seront une source de compétitivité et d'attractivité pour les différents acteurs du bassin industriel et portuaire de Dunkerque.

B. La voie « Smart Carbon »

ArcelorMittal développe le projet IGAR, un procédé hybride de haut-fourneau, qui implique l'utilisation de la technologie d'injection de gaz dans la cuve du haut-fourneau ainsi que de l'injection de gaz dans les tuyères du haut-fourneau, en utilisant la technologie d'une torche plasma pour créer un gaz réducteur. Il s'agira de la première mise en œuvre à grande échelle de cette nouvelle technologie pour la filière haut-fourneau. A terme, elle permettra d'injecter dans le haut-fourneau de l'hydrogène décarboné dès que celui-ci sera disponible.

En complément, dans presque tous les sites de sa division Produits Plats en Europe, ArcelorMittal met en œuvre des projets d'injection de gaz de différentes sources dans les hauts-fourneaux.

Ce projet d'injection de gaz de cokerie, riche en hydrogène, est une méthode efficace qui permet de réduire dès maintenant les émissions de CO₂.

A Dunkerque, le projet pilote de capture du CO₂ dénommé 3D, vise à capter les émissions de CO₂ à hauteur de 0,5 tonne métrique de CO₂ par heure pour son transport et son utilisation ou son stockage. Le procédé utilise la chaleur à basse température disponible à travers l'usine pour séparer le CO₂ des autres gaz résiduels du haut-fourneau afin de créer un flux de CO₂ pur à basse pression adapté à la réutilisation interne ou au transport pour stockage. Ce processus pourrait réduire considérablement les coûts de captage du CO₂ par rapport à d'autres technologies. Une infrastructure régionale bénéficiant à l'ensemble des entreprises industrielles locales est nécessaire afin d'optimiser l'utilisation et l'efficacité de la solution. La date prévue d'achèvement de ce projet est 2023.

Cette technologie de captage du carbone sera nécessaire pour atteindre la neutralité carbone en traitant le CO₂ résiduel qu'il n'aura pas été possible d'éviter d'émettre, mais son déploiement dépendra fortement du développement des infrastructures de transport et de stockage du CO₂ dans les régions où nous exerçons nos activités, ainsi qu'au développement des technologies de réutilisation du CO₂ (CCU).



L'acier recyclé

Dès 2021, le site ArcelorMittal de Fos-sur-Mer lance un investissement de 63 millions d'euros, accompagné par l'Etat à hauteur de 15 millions d'euros, pour augmenter significativement ses capacités d'utilisation d'acier recyclé.

Grâce à cet investissement, la quantité d'acier recyclé devrait être multipliée par cinq d'ici 2025, passant de 100 000 à 500 000 tonnes par an.

Le site de Dunkerque est engagé dans la même démarche en intégrant deux fois plus d'acier recyclé dans sa production sans apport d'énergie supplémentaire : jusqu'à 2 millions de tonnes par an.

Récupéré des déchets ménagers mais aussi de navires hors d'usage ou de wagons démantelés, l'acier recyclé permet de consommer moins de minerai de fer, moins de charbon et donc d'émettre moins de gaz à effet de serre.

Avec ces développements concrets, ArcelorMittal est engagé opérationnellement sur la voie de la décarbonation de sa production d'acier et de l'économie circulaire. Nous nous inscrivons ainsi complètement dans les objectifs du plan gouvernemental France Relance, qui accompagne et accélère la transformation de l'industrie française, tant sur l'aspect souveraineté que sur l'aspect décarbonation.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Changement climatique	Emissions de CO ₂ (en kilo tonne équivalent CO ₂)	16 139	21 063	20 903
	Part des émissions de GES Scope 1	94,9	95,5	97
	Part des émissions de GES Scope 2	0,6	0,6	0,7
	Part des émissions de GES Scope 3	4,5	3,9	2,3
	Intensité carbone (tonnes équivalent CO ₂ par tonne d'acier liquide)	2,04	2,06	1,95

Des recherches sont également menées sur des technologies dont la mise en œuvre interviendrait après 2030.

Ainsi, des essais sont menés sur la réduction directe du minerai de fer par l'utilisation de la seule électricité. Avec un accès suffisant à l'énergie propre, l'électrolyse pourrait ouvrir la voie à la fabrication d'acier sans carbone. Cette technologie est développée au centre de

recherche et développement de Maizières-lès-Metz et démontre que la fabrication de l'acier par électrolyse nécessite moins de puissance que la fabrication d'hydrogène à partir de l'eau. Ce projet, dénommé Siderwin, porté par sept partenaires et dont ArcelorMittal est le coordinateur, pourrait représenter une troisième voie de décarbonation de la sidérurgie au-delà de 2030. Le développement de Siderwin progresse rapidement, avec

actuellement un prototype à l'échelle technique déployant une capacité de production de brame de 100kg en fer pur. Ce projet pilote, entièrement financé par le fonds Horizon 2020 de l'Union européenne, devrait être achevé en 2022.

En France, ArcelorMittal contribue activement à l'élaboration de la feuille de route de décarbonation de l'industrie sidérurgique dans le cadre du Comité Stratégique de Filière (CSF) Mines et Métallurgie, présentant la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2030, présentée par le Gouvernement le 20 mai 2021.

Efficacité énergétique

Les progrès technologiques accomplis par ArcelorMittal permettent de réaliser des économies d'énergie dans les opérations de fabrication et donc de réduire les émissions de CO₂. Ainsi, en Europe, où les investissements en matière d'efficacité énergétique ont déjà permis de nombreuses améliorations, ArcelorMittal poursuit ses efforts afin de continuer à réduire sa consommation énergétique. Alors que nous lançons des projets pour passer de la technologie des hauts-fourneaux à l'utilisation accrue de la ferraille et à la technologie DRI sur base d'hydrogène, ce qui fera de l'électricité une partie plus importante du mix énergétique que nous utilisons pour fabriquer de l'acier, réduire nos émissions de scope 2 nécessite de sécuriser notre approvisionnement en électricité à faibles émissions de carbone.

Nous prévoyons également d'acheter des certificats d'énergie renouvelable et en concluant des contrats d'achat direct d'électricité (« PPA » en anglais) avec des fournisseurs de projets d'énergie renouvelable.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Efficacité énergétique	Consommation annuelle d'énergie primaire (en térajoules)	182 676	232 779	239 548
	Energie consommée par tonne d'acier liquide produite (en gigajoules)	23,07	22,78	22,36

La compensation des émissions résiduelles

Bien qu'ArcelorMittal s'engage à atteindre l'objectif de zéro carbone en réduisant les émissions atmosphériques de CO₂ provenant de ses activités, il est probable qu'il subsistera des émissions résiduelles pour lesquelles il n'y aura pas de solution technologique réalisable ou des

solutions présentant des coûts économiques ou sociaux excessivement élevés.

Pour ces émissions résiduelles, dont nous estimons qu'elles représenteront moins de 5 % du total des émissions, ArcelorMittal achètera des compensations de haute qualité ou lancera des projets pour générer des crédits carbone de haute qualité qui ne pourraient se faire sans l'intervention de l'entreprise.



4- Assurance clients et chaînes d'approvisionnement

Au-delà du minerai de fer et du charbon, nous avons une chaîne d'approvisionnement complexe, pour l'étain, le tungstène, le manganèse, le zinc, le nickel et d'autres métaux que nous ajoutons en petites quantités pour créer des milliers de nuances d'aciers spécialisés. Notre Code d'approvisionnement responsable établit nos normes minimales pour tous les fournisseurs, et chaque année, nous évaluons nos principaux fournisseurs en fonction du Code.

Afin de minimiser davantage le risque, nous effectuons une cartographie et une analyse des risques supplémentaires, et appliquons d'autres niveaux de vigilance en nous basant sur les lignes directrices de l'OCDE lorsque nous identifions des domaines de préoccupation sociale et environnementale. Nous élaborons des plans d'action là où ceux-ci sont nécessaires, en particulier en ce qui concerne les minéraux de conflit, et nous identifions les fournisseurs qui ont le potentiel pour participer à des systèmes de certification à l'avenir. En tant que membre du comité directeur de l'Initiative des minéraux responsables (IMR) et partisan du Groupe de travail sur l'étain (GTT), nous contribuons à façonner la certification.

Gérer correctement les maillons de la chaîne d'approvisionnement, depuis l'achat des matières premières et l'achat des services nécessaires jusqu'à l'expédition des produits finis, est indispensable pour qu'une entreprise puisse maintenir sa position de leader sur le marché. Et pas seulement en termes de qualité ou de service, mais aussi en termes de responsabilité éthique et juridique de ces entreprises.

Au-delà d'un engagement propre, ArcelorMittal est à l'initiative, en 2019, avec d'autres acteurs sidérurgiques, de la création d'une nouvelle norme sectorielle de développement durable,

ResponsibleSteel™, qui vise à apporter à ses clients et à l'ensemble des parties prenantes l'assurance du respect d'exigences élevées dans les domaines social, environnemental et de gouvernance : les émissions de carbone et autres émissions atmosphériques, un usage responsable de l'eau, la biodiversité, les droits de l'homme, le droit du travail, le respect des communautés locales, l'intégrité opérationnelle et une bonne gestion de la chaîne d'approvisionnement. www.responsiblesteel.org.

Toutes les entités du groupe ArcelorMittal mettent progressivement en place cette démarche d'acier responsable et des auditeurs certifiés et indépendants viennent vérifier le respect de ces engagements. En France, ArcelorMittal Méditerranée est entrée dans cette dynamique en mai 2021 en vue d'obtenir la certification et les entités d'ArcelorMittal France s'y préparent également.

ArcelorMittal lance XCarb™, manifestant son engagement pour produire de l'acier neutre en carbone

ArcelorMittal a annoncé en mars 2021 le lancement de ses trois premières initiatives XCarb™, dans le cadre du parcours de la société vers son engagement de neutralité carbone pour 2050.

- Une innovation avec des « certificats acier vert XCarb™ » qui offrent à nos clients des réductions de leurs émissions de scope 3 ;
- Un produit novateur pour les clients : « XCarb™ de sources recyclées et renouvelables » avec un CO₂ réduit jusqu'à 300 kg par tonne ;
- Un « fonds d'innovation XCarb™ » pour des technologies révolutionnaires vers une sidérurgie neutre en carbone.

XCarb™ réunira à terme tous les produits et toutes les activités de fabrication d'acier d'ArcelorMittal à faibles émissions de carbone ou neutres en carbone, ainsi que des initiatives plus larges et des projets d'innovation verte, en un seul effort axé sur la réalisation d'avancées démontrables vers un acier neutre en carbone.

Les premières initiatives XCarb™ sont les suivantes :

« Certificats acier vert XCarb™ »

Dans l'ensemble des activités d'ArcelorMittal Europe - Produits plats, nous investissons dans un large éventail d'initiatives visant à réduire les émissions de carbone du haut-fourneau. Ces initiatives vont de nos projets phares Smart Carbon, tels que Torero (transformer la biomasse en biocharbon pour remplacer l'utilisation du charbon dans les hauts-fourneaux) et Carbalyst (capturer les gaz des hauts-fourneaux riches en carbone et les convertir en bioéthanol, qui peut ensuite être utilisé pour fabriquer des produits chimiques à faible teneur en carbone) à la capture des gaz sidérurgiques riches en hydrogène et à leur injection dans le haut-fourneau pour réduire l'utilisation de charbon. Ces investissements exigeants se traduisent par des économies considérables de CO₂, qui peuvent être répercutées aux clients sous la forme du tout premier système de certification de l'industrie de l'acier. Les économies de CO₂ sont cumulées, garanties par un tiers indépendant, puis converties en certificats XCarb™ acier vert en utilisant un facteur de conversion qui représente l'intensité moyenne de CO₂ de la sidérurgie intégrée en Europe. Le dispositif offre ainsi aux clients la possibilité d'acheter des certificats liés à leurs commandes physiques d'acier, ce qui leur permet de déclarer une réduction de leurs émissions de carbone de catégorie 3, conformément au Protocole sur les GES (GHG Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard). La société prévoit de disposer de 600 000 tonnes d'équivalent acier vert d'ici la fin de 2022.

« XCarb™ de sources recyclées et renouvelables »

« XCarb™ de sources recyclées et renouvelables » a été conçu pour les produits fabriqués dans une aciérie électrique en utilisant des aciers recyclés. « De sources recyclées et renouvelables » signifie que l'acier physique a été fabriqué avec des matériaux 100 % recyclés (acier usagé) en utilisant de l'électricité renouvelable, ce qui lui confère une empreinte CO₂ extrêmement faible, jusqu'à environ



300 kg de CO₂ par tonne d'acier fini lorsque les métaux mis en œuvre sont à 100 % des matériaux recyclés. Cette offre client concerne à la fois les produits plats et les produits longs. L'électricité utilisée dans le processus de fabrication de l'acier est vérifiée de manière indépendante, avec une « garantie d'origine », étant donné qu'elle provient de sources renouvelables.

« Fonds d'innovation XCarb™ »

ArcelorMittal a lancé un fonds d'innovation qui investira jusqu'à 100 millions de dollars par an dans des entreprises innovantes qui développent des technologies pionnières ou révolutionnaires permettant d'accélérer la transition de l'industrie de l'acier vers une production neutre en carbone. Pour être éligibles à un financement, les entreprises devront développer des technologies qui accompagnent ArcelorMittal dans sa démarche de décarbonation. La technologie doit également pouvoir être développée sur le plan commercial.

Un premier investissement, d'un montant initial de 10 millions de dollars, a été réalisé dans la société Heliogen, une entreprise de technologie de l'énergie renouvelable qui s'appuie sur la puissance de la lumière solaire pour remplacer les combustibles fossiles. La technologie d'Heliogen exploitera l'énergie solaire en utilisant un champ de miroirs qui agira comme une loupe de plusieurs hectares pour concentrer et capter la lumière du soleil. La lumière du soleil sera ensuite convertie en chaleur (HelioHeatMC), en électricité (HelioPowerMC) ou en combustibles propres (HelioFuelMC). Les trois produits Heliogen sont potentiellement applicables au procédé de fabrication de l'acier et susceptibles de soutenir la transition de l'industrie sidérurgique vers la neutralité carbone. HelioHeatMC, par exemple, pourrait être utilisé pour augmenter la température de l'air soufflé dans un haut-fourneau, compensant ainsi l'utilisation de combustibles fossiles. La technologie Heliogen sera également capable de créer 100% d'hydrogène vert, que Heliogen travaille à développer comme son premier HelioFuelMC. L'hydrogène est au cœur de la filière technologique Innovative-DRI. ArcelorMittal et Heliogen ont également signé un protocole d'accord visant à évaluer le potentiel des produits d'Heliogen dans plusieurs aciéries d'ArcelorMittal.

5- Un engagement social

Emplois et bien-être au travail

Les compétences des femmes et des hommes de l'entreprise et leur implication sont autant d'atouts qui permettent à nos sites de renforcer leurs performances globale, économique et environnementale. Le savoir-faire, l'expérience et le développement de chacun sont conçus comme des priorités.

Les données sociales 2020 reflètent l'impact temporaire de la crise sanitaire sur l'activité de l'entreprise : recours aux dispositifs d'activité partielle, réduction des contrats à durée déterminée, réduction du nombre d'embauches sans toutefois les geler. Le nombre de départs, en revanche, est en légère baisse.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Emploi	Effectif en équivalents temps plein	14 996	15 435	15 647
	Part de l'effectif en contrat à durée indéterminée (CDI)	96,9 %	94,4 %	94 %
	Nombre d'embauches	CDD : 204 CDI : 409	CDD : 544 CDI : 762	CD : 682 CDI : 796
	Nombre de départs	CDD : 453 CDI : 840 Dont : Démissions : 233 Fin de CDD : 451 Retraite : 400	CDD : 487 CDI : 904 Dont : Démissions : 231 Fin de CDD : 477 Retraite : 339	CDD : 444 CDI : 1 088 Dont : Démissions : 193 Fin de CDD : 435 Retraite : 499
	Répartition des contrats à durée déterminée (en %)	CDD classiques : 24,16 CIFRE : 4,83 Contrat pro : 13,87 Contrat d'apprentissage : 57,14	CDD classiques : 27,94 CIFRE : 2,2 Contrat pro : 25,43 Contrat d'apprentissage : 44,43	CDD classiques : 26,96 CIFRE : 1,38 Contrat pro : 29,41 Contrat d'apprentissage : 42,25
	Effectif à temps partiel (en %)	5,7	6,2	5,2
	Ancienneté moyenne (en nombre d'années)	CDD : 1 CDI : 17	CDD : 1 CDI : 17	CDD : 1 CDI : 18
Diversité	Salariés en situation de handicap (en %)	4,2 %	3,7 %	3,8 %
Contribution financière	Masse salariale chargée (en millions d'euros)	916	1 016	1 054

Périmètre : en 2020, les indicateurs sociaux portent sur 99 % de l'effectif du groupe en France et regroupent les salariés des entreprises suivantes : ArcelorMittal Centres de services, ArcelorMittal Construction Caraïbes, ArcelorMittal Construction France, ArcelorMittal Construction Réunion, ArcelorMittal Distribution Services France, ArcelorMittal Distribution Solutions France, ArcelorMittal France, ArcelorMittal Gandrange, ArcelorMittal Logistics France, ArcelorMittal Méditerranée, ArcelorMittal Maizières Research, ArcelorMittal Revigny, ArcelorMittal Treasury,

ArcelorMittal Wire France, GEPOR, ArcelorMittal Industeel, Profil du futur, Rolanfer Recyclage, et les entités ArcelorMittal Tubular Products Hautmont, ArcelorMittal Tubular Products Lexy, ArcelorMittal Tubular Products Vitry intégrées cette année. Sont exclues du périmètre les sociétés suivantes : ArcelorMittal Long Carbon Commercial, ArcelorMittal Tailored Blanks Lorraine, Industeel Dunkerque, Palfroid, ArcelorMittal Project Exosun, Profil Minces Ouest. En 2018 et 2019, les indicateurs sociaux portaient sur 95 % de l'effectif du groupe en France.



A- Dialogue social

La politique contractuelle menée par ArcelorMittal en France avec ses partenaires sociaux revêt une grande importance. La prise en compte des objectifs du groupe ArcelorMittal pour assurer son développement et sa pérennité ainsi que la prise en charge des questions liées aux intérêts individuels et collectifs des salariés contribuent à une dynamique positive. Ainsi de nombreuses

réunions avec les organisations syndicales ont lieu au niveau national : réunions de négociation, commissions de suivi des accords nationaux, réunions spécifiques avec les représentants syndicaux nationaux ou autres instances. Au niveau des sociétés et des sites, le dialogue est également étroit et extrêmement régulier, avec au total plusieurs centaines de réunions par an.

En 2020, on enregistre une augmentation significative des jours de grève, en lien avec des revendications relatives à la crise sanitaire.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Dialogue social	Nombre de réunions avec les organisations syndicales au niveau national	29	26	32
	Nombre de jours perdus à cause de grèves	2 284	1 539	1 807
	Jours de grève enregistrés chez ArcelorMittal imputables à ArcelorMittal	1 514	885	963

Après 6 réunions de négociation menées de septembre 2019 à janvier 2020, le premier accord sur l'Égalité professionnelle et la Qualité de Vie au Travail a été signé le 6 février 2020 par la Direction d'ArcelorMittal France et les organisations syndicales CFDT, CFE-CGC, CGT et FO. Par cet accord, les signataires considèrent que la Qualité de Vie au Travail est un enjeu majeur de progrès social, de performance pour l'entreprise et repose à la fois sur des relations collectives constructives et sur une réelle attention portée aux salariés en tant que personnes.

Cet accord s'articule autour de 7 axes et comprend 60 mesures permettant d'améliorer les conditions de travail et de vie des salariés :

- I. Articulation entre la vie personnelle et la vie professionnelle
- II. Lutte contre toute forme de discrimination
- III. Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- IV. Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap
- V. Qualité des relations de travail et prévention des risques psycho-sociaux
- VI. Prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels
- VII. Protection sociale complémentaire des salariés

B- Formation

La formation continue est essentielle pour le développement, l'évolution des salariés et la performance du groupe. Elle est une priorité pour ArcelorMittal en France qui investit au-delà des minima légaux pour le maintien et le renouvellement des compétences de ses équipes. En 2020, malgré les restrictions et les contraintes générées par les mesures de

confinement et de protections sanitaires, les salariés d'ArcelorMittal en France ont pu continuer à bénéficier d'un certain nombre de formations, comme les formations COVID ou les formations obligatoires, effectuées principalement à distance. L'ensemble des salariés français a également accès aux programmes de formation professionnelle dispensés sur le campus en ligne ArcelorMittal University.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Formation	Nombre d'heures de formation par salarié par an	21	31	26

C- Egalité Homme-Femme

Pour ArcelorMittal en France, être une femme dans l'industrie sidérurgique ne constitue pas une exception. Qu'elles soient techniciennes de maintenance ou responsables qualité,

chercheuses en R&D ou apprenties en production, les femmes occupent aujourd'hui tous les métiers et représentent 14 % des effectifs en France au 31 décembre 2020, certaines filiales étant bien au-delà. L'entreprise a pour objectif de soutenir l'égalité des chances et d'élargir son vivier de talents en recrutant et promouvant les femmes au sein de ses structures

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
	Répartition hommes/femmes (en %)	85 / 14	85 / 15	85 / 15
	Femmes Managers (en %)	12 %	13 %	13 %

Le 25 février 2021, ArcelorMittal a publié pour la troisième année consécutive son index d'égalité professionnelle, qui progresse de 7 points par rapport à l'année précédente. L'index moyen d'ArcelorMittal en France s'établit désormais à 89 points sur 100, conformément à la méthode de calcul fournie par le Ministère du Travail. Cet index a été calculé pour 11 entités juridiques d'ArcelorMittal en France,

représentant au total 93 % de l'effectif français. Ces sociétés pour lesquelles l'index a été calculé obtiennent un score supérieur à 75 points sur 100, à l'exception d'une, qui compte 88 salariés et enregistre un index de 66/100.

Ce score en nette progression est dû notamment à une meilleure performance sur l'égalité des promotions, ainsi qu'à une



réduction des écarts résiduels de rémunération.

Les salariées et salariés d'ArcelorMittal en France bénéficient notamment de bonnes performances sur les critères suivants :

- Aucun écart entre les augmentations accordées aux femmes et aux hommes : 20 points sur 20

- Aucun écart entre les promotions accordées aux femmes et aux hommes : 15 points sur 15.

ArcelorMittal a pour objectif de soutenir l'égalité des chances et d'élargir encore son vivier de talents en recrutant et promouvant les femmes au sein de ses structures. Les femmes ont ainsi représenté 17 % des nouvelles embauches en contrat à durée indéterminée en 2020.

Différentes actions sont également menées nationalement et localement pour promouvoir

les métiers de la sidérurgie et changer son image afin d'encourager les femmes à rejoindre l'entreprise : interventions dans les collèges et les lycées, visites de sites, relations avec les grandes écoles, partenariat avec l'association « Elles Bougent », opération « Femmes de steel » sur le site de Fos-sur-Mer. De même, dans le cadre de la stratégie du groupe relative à l'apprentissage et de développement de la diversité et de l'inclusion, des sessions de formations spécifiques sont dédiées exclusivement aux femmes. Ces sessions veillent particulièrement au développement de carrière des femmes en matière de leadership et de management. Cette formation est gérée et dispensée en interne au sein d'ArcelorMittal University. En termes de rémunération, au cours des négociations avec les partenaires sociaux, une analyse est systématiquement réalisée sur les salaires par genre et par régime de travail, notamment temps plein et temps partiel.

Un vivier d'ingénieurs et de scientifiques qualifiés pour répondre aux besoins de demain

A mesure que les entreprises demanderont de plus en plus de profils professionnels de formation scientifique, il sera plus difficile d'attirer et de retenir les meilleurs salariés. Plus de la moitié des chercheurs que compte le groupe dans le monde sont basés en France. Plus de la moitié des activités R&D pour le

secteur automobile et celui des procédés sidérurgiques, ainsi que l'intégralité de la recherche pour le secteur de l'emballage sont menées en France. Le plus grand campus mondial du groupe est basé à Maizières-lès-Metz, en Moselle. D'autres centres sont localisés au Creusot et à Montataire.

Thèmes	Indicateurs clés	Données France 2020	Données France 2019	Données France 2018
Une communauté d'ingénieurs et de scientifiques	Nombre de chercheurs	792	830	739
	Nombre de personnes travaillant pour la R&D	832	855	839

La force d'ArcelorMittal réside dans sa capacité à innover et à explorer continuellement les limites de la production de l'acier. C'est pourquoi le groupe mise sur l'Industrie 4.0 ou la quatrième révolution industrielle. L'Industrie 4.0 changera fondamentalement la façon de

produire dans les années à venir. ArcelorMittal a toutes les cartes en main pour devenir le leader en matière d'innovation : des collaborateurs hautement qualifiés, des installations de haute technologie et des processus largement automatisés.

Le site de Florange lauréat du Trophée des Usines de l'Usine Nouvelle avec Galsa 2 pour la transformation numérique

Tous les ans, le magazine L'Usine Nouvelle organise un concours qui distingue des industriels dans 7 catégories différentes. Avec Galsa 2, nous avons choisi de soumettre un dossier de candidature pour le Prix de la Transformation numérique : le jury a rendu son verdict et nous en sommes lauréat !

Symbole de la transformation du site de Florange

En juillet 2017, ArcelorMittal annonçait la construction d'une deuxième ligne d'acier galvanisé sur son site de Florange en Moselle, baptisée Galsa 2, pour servir le marché automobile européen. Avec cette nouvelle ligne 100 % « digital native », ArcelorMittal a poursuivi la transformation de son site de Florange : il est aujourd'hui 100 % dédié à la transformation et la production d'aciers à haute valeur ajoutée.

Galsa 2 est une des lignes de galvanisation les plus performantes au monde : made in France, unique par sa taille et ses produits, conçue par et pour le digital. Sa construction a permis de mettre en œuvre, dès la conception, les meilleures technologies numériques disponibles pour en faire une ligne « digital native » avec un pilotage de ligne inspiré des smartphones, une supervision nomade et réactive.

Le fruit d'une réussite collective

Ce sont tous ces aspects que la journaliste venue sur site dans le cadre de ce trophée a pu appréhender, au fil de rencontres avec des équipes passionnées et lors d'une visite sur le terrain. Notre dossier a ensuite été présenté à un jury. C'est lors d'une cérémonie digitale que les lauréats des 7 prix ont été distingués, dont ArcelorMittal France avec Galsa 2.

Les sites français collaborent également avec différents centres de recherche au sein d'ArcelorMittal et du monde de l'enseignement afin de développer de nouvelles nuances d'acier et de nouveaux revêtements.

Fin 2019, ArcelorMittal France a également

annoncé la création de deux Digital Labs, l'un à Dunkerque, inauguré en juillet 2021, l'autre en Moselle près de Florange. Ces Digital Labs ArcelorMittal, une première dans l'industrie sidérurgique, s'inscrivent dans le plan de transformation digitale de l'entreprise.



Ils permettront d'augmenter nos performances industrielles et commerciales en étant compétitifs sur nos marchés, de dynamiser la montée en compétences de notre personnel, et de renforcer les relations d'ArcelorMittal avec le tissu économique local, des start-ups aux établissements d'enseignement supérieur en passant par les collectivités locales. Les deux établissements auront des positionnements distincts et complémentaires, et fonctionneront en interaction étroite. Le Digital Lab du Nord se concentrera sur l'énergie, l'environnement et la sécurité tandis que celui de Moselle travaillera essentiellement sur le big data, la maintenance 4.0 et la qualité.

Un rôle actif auprès de ses communautés de vie

La présence d'ArcelorMittal dans les communautés où il opère est renforcée par une relation basée sur le dialogue continu avec les partenaires et le soutien aux initiatives sociales qui représentent une opportunité pour l'ensemble des acteurs de la société civile. Notre acceptabilité dépend de la perception que nos partenaires ont de notre apport de valeur à l'ensemble de la société (économique, social et environnemental). En France, ArcelorMittal, à travers ses filiales, s'engage activement auprès des communautés locales dans le cadre d'un dialogue régulier avec les populations, les associations et les instances

présentes sur le territoire. En fonction des besoins des collectivités et des entreprises implantées localement, le Groupe peut être amené à collaborer pleinement aux différentes initiatives économiques et industrielles dans lesquelles son apport apparaît profitable à l'ensemble des acteurs. Le bénévolat des employés fait également partie de la stratégie d'investissement communautaire qui stimule la motivation des salariés en établissant des liens avec les collectivités locales et en soutenant des projets locaux : on peut citer à titre d'exemples les journées de don du sang, le Téléthon, mais aussi les subventions « Coup de pouce » allouées à des associations d'aide à la personne dans lesquelles leurs salariés sont engagés. En 2020, ArcelorMittal a ainsi accompagné financièrement des projets locaux malgré la crise sanitaire et une conjoncture particulièrement difficile.

ArcelorMittal Méditerranée publie également un magazine de huit pages, intitulé « L'Acier & Vous », adressé à la population et à l'ensemble des acteurs locaux plusieurs fois par an, afin d'informer les habitants des différentes actions menées au sein de l'usine de Fos-sur-Mer dans les domaines de l'innovation, de l'environnement ou du social.

Durant la crise sanitaire, ArcelorMittal a montré son engagement et sa solidarité avec les secteurs de la santé et de l'aide aux personnes en difficultés à travers des dons de visières de protection, de masques, de charlottes.

Ambassadeurs, un réseau engagé en faveur de l'attractivité

Depuis 6 ans, des salariés d'ArcelorMittal œuvrent à la dynamique des relations écoles-entreprise afin de faire découvrir leur métier et susciter des vocations. La démarche vise à développer l'attractivité des métiers industriels et répond à des enjeux de marque employeur, d'intégration des jeunes et de recrutement (contrats, alternants, stagiaires...).

Les ambassadeurs d'ArcelorMittal France

Une centaine d'ambassadeurs se sont engagés dans cette démarche citoyenne avec l'appui des équipes Leadership & Développement Emploi Carrière (LDEC) et Communication. Cet engagement amène les ambassadeurs à réaliser diverses actions : participations à des forums école ou emploi, simulations d'entretiens, enseignements de cours et présentations dans les classes de collèges, lycées mais aussi d'IUT ou d'écoles d'ingénieurs. Chacun y trouve la possibilité d'agir selon ses envies, la proximité ou le public recherchés.

Ce sont des rencontres enrichissantes qui permettent de contribuer à la meilleure connaissance de l'autre, de l'environnement de travail, de l'industrie et de ses métiers.

Le contexte sanitaire de l'année 2020 a fait diminuer le nombre de rencontres, mais les ambassadeurs se sont montrés pro-actifs et ont entretenu les liens avec les écoles. Ils ont également été relais pour les forums virtuels qui se sont déroulés au dernier trimestre. En 2021, dix mairaines s'engagent envers la sensibilisation de jeunes femmes aux carrières scientifiques et technologiques afin de faire évoluer le regard de la place de la femme dans l'industrie.

Notre contribution à la société

ArcelorMittal a pour objectif de démontrer la valeur que le groupe apporte à la société et de permettre à ses parties prenantes de comprendre cette contribution, qui va au-delà de ses résultats financiers. ArcelorMittal mesure sa contribution à la société par différentes formes de valeur : la contribution économique apportée à ses parties prenantes ; la contribution au capital naturel, notamment la réduction de ses émissions de CO₂ et autres substances dans l'air ; la valeur de ses équipes... soit les bénéfices engendrés par les emplois que l'entreprise propose et par l'innovation des

produits qu'elle fabrique. Ces formes de valeur sont bien entendu étroitement liées entre elles, ce qu'ArcelorMittal s'emploie à démontrer. La démarche de création de valeur, qui va au-delà de l'aspect purement économique, est essentielle pour un groupe comme ArcelorMittal, qui a décidé d'en faire un pilier à part entière de sa stratégie de responsabilité.

À travers l'ensemble de ses contributions – les rémunérations versées à ses salariés, les investissements dans ses activités, les achats auprès de ses fournisseurs et sous-traitants en France, la création de valeur pour ses clients ou la conception de produits à forte valeur ajoutée – ArcelorMittal participe à la viabilité et à la pérennité de l'économie française.

Achevé de rédiger
en Août 2021

ArcelorMittal France
Immeuble Le Cézanne
6 rue André Campra
93212 La Plaine Saint-Denis cedex

france.arcelormittal.com



ArcelorMittal